



## ***DES PERSONNES ARRÊTEES ARBITRAIREMENT AU COURS DU MOIS D'AOÛT 2022***

### **Deux personnes arrêtées en commune Kabarore, province Kayanza**

Dans la nuit du 6 au 7 août 2022, vers 19 heures, sur la colline Dusasa, commune Kabarore, province Kayanza, Samson Sibomana, âgé de 17 ans et Siméon Mwizararangwa, âgé de 23 ans, ont été arrêtés par la police. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir caché dans leurs ménages 5 bidons de carburant de type mazout en provenance du Rwanda. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot communal puis transférés le lendemain au commissariat de police.

### **Vingt-quatre membres du parti CNL arrêtés par des Imbonerakure en province Kirundo**

En date du 14 août 2022, au centre de négoce de Munzenze-Mpuzamahanga, colline Murama, commune et province Kirundo, un groupe d'Imbonerakure commandés par un certain Kigamba, a arrêté les membres du CNL (des danseurs intore) qui se rendaient à Kirundo dans les cérémonies du 3<sup>ème</sup> anniversaire de leur parti. Selon des sources sur place, ils ont passé 3 heures alors qu'ils avaient la permission et il a fallu l'intervention des militaires du camp Mutwenzi pour débloquer la situation. Selon les mêmes sources, le matériel de ces danseurs intore qui avaient été confisqué par ces Imbonerakure n'est pas encore retrouvé.

### **Une fille arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba**

En date du 17 août 2022, sur la colline Bukeye, commune Nyanza-lac, province Makamba, Sandrine Kwizera, âgée de 17 ans, a été arrêtée par des policiers du commissariat communal de Nyanza-lac, au centre urbain de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, elle a été accusée d'avoir collaboré avec un auteur d'une infraction de vol dans la province de Cibitoke, il y avait quelques mois. Selon les mêmes sources, ils se sont rencontrés à Mabanda quand la fille lui demandait de la déplacer sur sa moto jusqu'à Nyanza-lac, ce qui a créé des amitiés entre eux. Par après, cette fille a été transférée au cachot du parquet de Makamba pour des raisons d'enquête.